



COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Sessions de rattrapage

En complément à la session spéciale de l'opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers qui s'était déroulée du 16 août au 31 décembre 2022, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires retardataires, l'organisation de sessions de rattrapage tous les mois jusqu'au 13 avril 2023 pour le paiement des pensions et rentes du premier semestre 2023.

L'opération se déroulera toujours à distance et consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires via « **BIOSECU** » sur le portail électronique www.cnss.tg ou par le lien <https://biosecu.cnss.tg>

NB : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (**carte nationale d'identité, passeport, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret FUCEC**) et d'un numéro de téléphone opérationnel puis se référer à la notification d'attribution du droit ou au reçu du dernier bilan de vie pour relever les références du droit (**N° du droit, N° Assurance**) avant de se connecter à « **BIOSECU** ».

Pour toute information complémentaire veuillez contacter **(+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10** ou **(+228) 91 52 33 33 / 91 54 33 33 WhatsApp** ; Email : biosecu@cnss.tg

Fait à Lomé, le **27 FEV. 2023**

Le Directeur Général



Ingrid AWADE